



nouvelles de **CANDIAC**

HIVER 2024



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000
accueil@ville.candiac.qc.ca

Service des loisirs

59, chemin Haendel
450 635-6020
loisirs@ville.candiac.qc.ca

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6060
cour@ville.candiac.qc.ca

Service des travaux publics

80, boulevard Montcalm Nord
450 444-6040
travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

Jours fériés

Les services municipaux seront fermés du lundi 25 décembre au mercredi 3 janvier inclusivement.

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre 2023, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2024.

Elle sera ouverte les 27, 28, 29 et 30 décembre 2023 de 10 h à 17 h.

Vignette de la page couverture

À Candiac, petits et grands profitent de l'hiver et des activités offertes dans les parcs!

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District la Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Anne Scott
District Montcalm



Marie-Josée Lemieux
District Jean-Léman



Daniel Grenier
District Deauville



Chantal Goyette
District De la Gare



Mot du maire

Chers citoyens,

Déjà une autre année qui tire à sa fin! Je tiens à exprimer ma gratitude face à votre enthousiasme et votre participation active à nos activités et nos événements, dont les Candiac en musique qui ont été un véritable succès. Je vous remercie chaleureusement d'avoir répondu en si grand nombre à nos programmations de loisirs.

L'année qui s'achève a été marquée par la poursuite de nos efforts en développement durable et par plusieurs réalisations qui s'inscrivent dans notre *Plan stratégique de développement 2018-2033*. Permettez-moi de mettre en lumière quelques-uns de nos projets. Tout d'abord, notre ville a fait un pas de plus en matière de protection de l'environnement avec le projet *Jamais sans mes réutilisables* visant à réduire l'utilisation des produits à usage unique. Des actions concrètes ont été entreprises, notamment l'arrêt de la distribution des bouteilles à usage unique lors des événements municipaux. De plus, les citoyens ont été placés au cœur des décisions de Candiac avec l'élaboration du *Cadre de la vie citoyenne*, fruit d'une vaste démarche de consultation. Ce cadre définit et oriente les interventions de la Ville en mettant l'humain au centre de ses préoccupations. Il reflète ainsi notre engagement à vous offrir une qualité de vie répondant à vos besoins et à vos attentes. Une campagne de sensibilisation au civisme, que vous avez probablement vu circuler sur les réseaux sociaux, a également été lancée. Abordant des sujets tels que les nuisances sonores entre voisins, le respect des limites de vitesse en voiture et la gestion des produits en fin de vie, ces capsules vidéo teintées d'humour encourageaient les Candiacois à adopter un comportement civique responsable. J'espère que vous avez apprécié cette campagne *Penses-y* et que vous continuerez à poser les bons gestes du quotidien pour assurer le bien-être de tous.

Par ailleurs, la sécurité des citoyens demeure une priorité. Je tiens ainsi à souligner que d'importantes mesures ont été mises en place cette année et que d'autres sont à venir en 2024. En effet, pour renforcer la sécurité aux abords des écoles, des cartes de déplacements scolaires ont été réalisées, identifiant entre autres les chemins les plus sécuritaires pour se rendre à cinq écoles de Candiac. De plus, en réponse aux demandes de citoyens, la vitesse sur certaines rues du territoire sera réduite à 30 km/h dès le printemps. Je vous invite à rester à l'affût pour les détails. Soyez assuré que nous accordons une grande importance à la sécurité des Candiacois et que nous continuerons à œuvrer en ce sens!

Pour terminer, je vous encourage à profiter des plaisirs de l'hiver grâce à nos diverses installations, telles que nos patinoires, notre piste de ski de fond et nos pentes à glisser. La Ville offre aussi le prêt de tubes et de *snowskates* pour glisser au parc de Cherbourg, ainsi que de raquettes. Il y en a donc pour plaire à tous les goûts cet hiver!

En mon nom et en celui du conseil municipal, je vous souhaite de très joyeuses Fêtes. J'espère que la prochaine année vous apportera santé, bonheur et prospérité.

Votre maire,

Normand Dyotte

Normand Dyotte
Maire

À l'occasion de la période des Fêtes, vos élus vous transmettent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une magnifique année 2024!

Les prochaines séances du conseil municipal sont prévues le 22 janvier, le 19 février et le 18 mars.

Mme Anne Scott, conseillère du district Montcalm, agira à titre de mairesse suppléante jusqu'au 30 avril 2024.

Consultez le candiac.ca pour demeurer informé.

En chiffres

ÉVÉNEMENTS (participants)

Candiac en musique :

7 850

Ologram :

125 ados entre 12 et 17 ans

Cinémas en plein-air :

725

Pleins jeux :

600

ACTIVITÉS (participants)

Spectacle jeunesse et match
d'improvisation :

268

Activités sportives
avec inscription :

1 377

Activités sportives estivales
gratuites :

3 325

LES CANDIACOIS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS!

UNE
PROGRAMMATION
POUR TOUS
LES GOÛTS



UNE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS
SPORTIVES ET CULTURELLES



DES ÉVÉNEMENTS
ÉCORESPONSABLES



De nouvelles œuvres d'art à Candiac



Sculptures *Les Cocottes*

Une nouvelle œuvre d'art intitulée *Les Cocottes* a été installée au parc Haendel. Inaugurées en septembre dernier, ces sculptures représentent trois cocottes surdimensionnées de tailles variées, dispersées au sol de façon à rappeler leur présence à l'état naturel. L'œuvre a été créée par l'artiste Guillaume Brisson-Darveau dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, en lien avec la réalisation du projet de la patinoire réfrigérée couverte.



Murale *Le rêve de Montcalm*

Peinte sur l'une des façades de l'hôtel de ville, une nouvelle murale colorée a vu le jour cet été. Nommée *Le rêve de Montcalm*, elle est une réalisation de l'artiste candiacois René Bégin. L'œuvre, inaugurée en octobre, représente le marquis de Montcalm et rend hommage à Candiac, ville qui, malgré son jeune âge, possède une histoire riche et plusieurs attraits. Remplie de couleurs et de formes, elle reflète le dynamisme ainsi que la fierté de Candiac.



Entente de développement culturel

En chiffres

INSTALLATIONS SPORTIVES ET ÉQUIPEMENTS

Terrains de tennis :

9 337 réservations

Piscine :

6 914 admissions

Raquettes à neige, planches à pagaie et trousse de jeux découvertes :

232 prêts



BIBLIOTHÈQUE

158 025

prêts de documents

6 293

prêts numériques

67 818

visites à la bibliothèque

85

activités offertes

720

abonnés Facebook



Mise à jour de la Politique d'acquisition, de gestion et de conservation d'œuvres d'art

Cette politique mise à jour en 2023 vise à fournir à la Ville un encadrement, des lignes directrices et des orientations équitables afin de permettre aux œuvres de sa collection de rayonner et de contribuer au dynamisme de son milieu de vie et à l'expression de son identité collective.



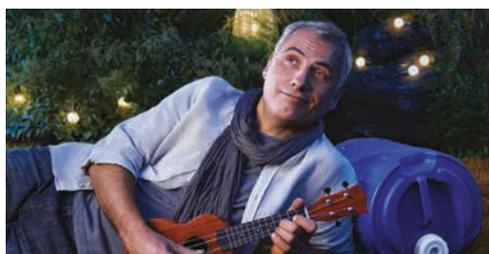
Des nouveautés à l'Espace Parvie

En plus d'accueillir l'incontournable marché bio-local, l'Espace Parvie a repris vie durant la période estivale avec de nouveaux aménagements qui ont bonifié l'expérience citoyenne. Parmi ces nouveautés figurent des vélos musicaux, une création artistique au sol par l'artiste Camille Charbonneau, ainsi qu'une exposition portant le nom *Au fil du temps, au cœur de Candiac*, offrant un regard sur l'histoire de la ville, sur ses richesses et sur sa diversité patrimoniale matérielle et immatérielle.



Jamais sans mes réutilisables

Candiac a entamé un beau projet pour l'environnement cette année : réduire son utilisation des produits à usage unique. Concrètement, la Ville a mis à disposition des citoyens des stations de distribution d'eau et des verres réutilisables dans les événements d'envergure, a cessé la distribution des bouteilles à usage unique dans les événements municipaux, a installé une station KUPA au Complexe sportif de Candiac, a banni la vente des bouteilles d'eau à usage unique dans les bâtiments municipaux et plus encore!



Poursuite de la campagne de sensibilisation à l'eau potable

Durant la période estivale, la Ville a poursuivi sa campagne de sensibilisation à la surconsommation d'eau potable *Fini les excuses bidon*, sous la thématique *Laissons nos gazons faire dodo*. Durant les mois de juillet et d'août, une réduction de la consommation de l'eau de 14,61 % et de 20,27 % a été observée en comparaison à 2022. Bien que les précipitations aient été élevées, ces chiffres témoignent aussi de la volonté des citoyens à réduire leur surconsommation d'eau.



Plan de développement de la communauté nourricière de Candiac 2023-2027

La Municipalité a continué ses actions en matière de développement durable en élaborant son *Plan de développement de la communauté nourricière (PDCN)*. Cet outil de planification permet de définir les priorités et de mobiliser la communauté autour d'une vision, d'objectifs et d'actions réalistes à mettre en œuvre collectivement, le tout dans le but de mettre l'accent sur une variété d'activités nourricières inclusives et collectives.



Nouveau parc canin

Plusieurs l'attendaient! Un tout nouveau parc canin a été aménagé au 50, chemin Saint-François-Xavier, près du parc Champlain. Il est doté d'un enclos réservé aux petits chiens ainsi que d'un enclos pour les chiens de tailles moyenne et grande. Au printemps 2024, le parc sera bonifié avec l'installation d'une fontaine d'eau et de mobilier urbain. Visitez-le avec vos compagnons canins!

En chiffres

COLLECTES



3 collectes de branches



1 collecte de sapins naturels



1 collecte de gros rebuts



4 journées vertes de déchetage de documents confidentiels

ÉCOCENTRE

Janvier à septembre 2023



9 809 visites



119 tonnes de matériaux de construction



274 tonnes de bois



12 tonnes de peinture



Campagne de sensibilisation au civisme

Cet été, une campagne de sensibilisation au civisme à travers une série de vidéos originales a été lancée. L'objectif de cette campagne *Penses-y* était de faire prendre conscience des « bons » gestes du quotidien et de rappeler que le bien-être de tous repose sur les efforts de chacun. Les différentes capsules vidéo abordaient les sujets des nuisances sonores entre voisins, du respect des limites de vitesse en voiture, de la gestion des produits en fin de vie et de la réutilisation d'eau de pluie.



Un Cadre de la vie citoyenne

Les Villes adoptent des politiques et des plans d'action qui guident leurs décisions. Ceux-ci sont développés par les différents services municipaux. Comment assurer la cohérence et la cohésion entre des documents développés par des employés avec des expertises très différentes? Le *Cadre de la vie citoyenne*, adopté en juin, est un outil qui permet de s'assurer que nous allons tous dans la même direction, mais surtout, que c'est la direction souhaitée par les citoyens.



Marque employeur

Fruit d'une large consultation et participation interne ainsi que de plusieurs mois de travail, la Municipalité a dévoilé sa première marque employeur. Avec le slogan *Ta passion énergitise notre ville*, elle incite les candidats à mettre leur énergie au profit d'une ville moderne reconnue pour son dynamisme. Les citoyens sont invités à consulter la page *Carrière* au candiac.ca pour connaître les opportunités d'emplois pour se joindre à notre équipe.

 **Site Web**
candiac.ca

646 237

pages vues

376
événements dans le calendrier
en ligne

165
actualités publiées

 **Infolettre**

2 780 abonnés

29 envois

! Alertes

5 085 inscriptions

32 alertes transmises

 **Agora**

5 570

inscriptions à l'Agora dont
400 nouvelles

18
grands projets en cours ou réalisés
depuis juin 2020

1 170 requêtes reçues

4 info-chantiers

 **YouTube**

4 000 vues

16 vidéos

 **Instagram**

2 100 abonnés

52 publications
128 stories

 **Page**
Facebook

12 462 abonnés

101 211 visites (▲ 56 % vs 2022)
528 publications



Réduction de la vitesse à 30 km/h sur plusieurs rues dès le printemps

Cet automne, la Ville a annoncé qu'une réduction de la vitesse maximale de 40 km/h à 30 km/h sera mise en place sur plusieurs rues à travers le territoire de Candiac dès le printemps prochain. Cette décision s'ajoute à une multitude d'actions menées en matière de sécurité routière, citons en exemple la réalisation de cartes de déplacements scolaires qui s'inscrit dans le *Plan de mobilité active et durable intégré*, l'adoption d'une politique de circulation ainsi que de diverses mesures de modération implantées récemment.



Sécurité routière – Formulaire de demande de mesures de modération

Vous constatez un problème de circulation ou un risque de sécurité routière sur le territoire? Un formulaire est mis à votre disposition au candiac.ca pour vous permettre d'en informer la Municipalité. Les demandes reçues sont analysées et, selon leur nature, sont transmises pour évaluation au Comité de circulation composé de professionnels de la Régie intermunicipale de police Roussillon, de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, du Service des travaux publics ainsi que d'un représentant du conseil municipal. Plusieurs mesures de modération sont d'ailleurs mises en place annuellement pour assurer la sécurité de tous et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Travaux

Durant la période automnale, des travaux ont été réalisés au parc Haendel pour aménager une aire d'attente devant la patinoire réfrigérée couverte. Ces travaux comprennent l'ajout de pierres naturelles, une surface en pavé et des plantations.

Réfections complétées en 2024

Les travaux de réfection complète des infrastructures du boulevard Champlain, entre le chemin Saint-François-Xavier et la place Jason, de même que la réfection complète des infrastructures sur le chemin d'Auteuil et sur l'avenue Adams, tirent à leur fin. Les travaux ont été complétés, à l'exception de la 2^e couche de pavage qui est prévue respectivement à l'été et à l'automne 2024.

Concernant le réaménagement du parc de Picardie, qui s'inscrit dans le cadre du *Plan directeur des parcs et espaces verts* et du *Plan stratégique de développement 2018-2033*, les travaux ont commencé en août dernier. Le réaménagement du parc inclura de nouveaux modules de jeux et du mobilier urbain ainsi que l'ajout de jeux d'eau, d'un petit bâtiment abritant une toilette, d'un potager en libre-service et d'une microbibliothèque. Le parachèvement, incluant la plantation, est planifié pour le printemps 2024.

BILAN 2023 - CIRCULATION

En chiffres

19

formulaire de demande de mesures de modération reçus (avril à août)

12

dossiers dont des mesures de modération ont été implantées (1^{er} janvier au 31 août) :

- 19 nouvelles stèles au centre de rues
- 15 analyses de vitesse (mai à août)
- 10 nouveaux panneaux de signalisation aux abords de deux écoles dans le cadre du *Plan de mobilité active et durable intégré*
- 4 nouvelles interdictions de stationner
- 1 nouveau bac à fleurs saisonnier au centre d'une rue



Chemin malin

Afin d'augmenter la sécurité aux abords des écoles, des cartes de déplacements scolaires ont été réalisées cette année. Celles-ci identifient entre autres pour cinq écoles de Candiac les emplacements des brigadiers et des débarcadères et indiquent les chemins et les sentiers sécuritaires à privilégier, les zones de dépose-minute suggérées ainsi que les traversées non sécuritaires. Pour mieux distinguer les corridors scolaires, ces chemins ont aussi été marqués au sol avec des dessins imaginés par des élèves dans le cadre du concours *Chemin malin* qui s'est tenu en mai dernier.



STATIONNEMENT DE NUIT PERMIS

VENDREDI ET SAMEDI

+

PÉRIODE DES FÊTES

sauf si avis d'interdiction

AVANT DE STATIONNER, VÉRIFIEZ!

CANDIAC.CA

LIGNE INFO-NEIGE : 450 444-6066

Mise à jour dès 17 h

**Interdit les nuits du dimanche
au jeudi inclusivement.**

1^{er} décembre au 1^{er} avril



CANDIAC
ma ville sous les arbres





Patinoire réfrigérée couverte

C'est parti pour un autre hiver sous le toit de la patinoire réfrigérée du parc Haendel! Venez pratiquer votre maniement de rondelle/anneau, le patinage libre, le patinage artistique ou le hockey libre.

Pour connaître l'horaire de la patinoire ainsi que les mesures à suivre, consultez le candiac.ca sous l'onglet *Patinoires, glissades, ski de fond*.



Piste de ski de fond

D'une longueur de 1 km, ce terrain de jeux hivernal situé au parc Champlain est en forme de boucle et convient à tous les niveaux. L'absence de dénivellations importantes à son emplacement permet aux fondeurs non expérimentés d'utiliser la piste pour développer leurs aptitudes, tandis que les plus avancés peuvent s'en servir comme piste d'entraînement. Parcourez-la!

Prêt de raquettes

Profitez d'un prêt hebdomadaire de raquettes (jeudi au mardi) pour enfants ou adultes. Les prêts auront lieu du 21 décembre au 12 mars. Il s'agit d'un équipement de base pour l'initiation et plusieurs grandeurs sont disponibles. Une seule réservation par personne par saison au candiac.ca sous l'onglet *Inscription en ligne*.

État des sites hivernaux

Les amateurs de sports d'hiver sont servis à Candiac! Que ce soit une journée de glisse en famille ou une soirée de patinage entre amis, vous trouverez le site hivernal qui répond à vos envies. Il vous est possible de consulter l'état du site de votre choix avant de vous y rendre. Rendez-vous sous l'onglet *Patinoires, glissades, ski de fond* au candiac.ca.

Déneigement du réseau cyclable

Prônant les déplacements actifs, Candiac procède au déneigement d'une partie de son réseau cyclable afin de vous permettre d'enfourcher votre vélo en dépit des conditions hivernales. Pour les travailleurs ou les étudiants désirant jumeler les transports actif et collectif en se rendant au stationnement incitatif à vélo, un support couvert d'une centaine de places y est offert. Rendez-vous au candiac.ca sous l'onglet *Pistes cyclables* pour en savoir plus.

Prêt de tubes et de planches à neige (snowskates) pour glisser

Amusez-vous à la pente à glisser Grizzly en empruntant nos tubes et à la petite pente en empruntant nos planches à neige (snowskates) sur place. Aucune réservation requise. Tailles disponibles pour adultes et enfants.



**Les fins de semaine, 10 h à 16 h
dès que les pentes seront fonctionnelles
parc de Cherboung (gratuit) 4 ans et +**



80+ POSTES > LOISIRS · **CAMP DE JOUR** ·

PISCINE

Emplois d'été
2024

ICI POUR L'EXPÉ RIENCE.

Pour le soleil.
Pour la gang.
Pour le CV.

Surveille
la période
d'affichage
à compter
de la fin janvier.
candiac.ca





RAPPELS IMPORTANTS

Aménagement d'aires de jeux en cour avant

En vertu de la réglementation, il n'est pas permis d'aménager des aires de jeux (patinoires, maisonnettes, glissades, etc.) dans la cour avant de votre résidence. Nous vous recommandons de communiquer avec le Service de l'urbanisme avant de planifier tout aménagement hivernal pour veiller à un encadrement conforme.

Service de l'urbanisme
450 444-6050
urbanisme@ville.candiac.qc.ca



Déneiger de façon sécuritaire

Il est interdit de déposer ou déverser la neige sur la propriété d'un voisin, les trottoirs, les espaces publics, dans les parcs, les stationnements municipaux et les rues. Il est également prohibé d'obstruer, de canaliser ou de remplir un fossé, de limiter ou de restreindre l'accès à une borne d'incendie ainsi que d'obstruer un regard d'égout ou d'aqueduc. La collaboration de tous les citoyens est appréciée.



Abri temporaire prohibé sur le territoire

L'installation d'un abri d'auto temporaire ou saisonnier est strictement interdite pour toute zone résidentielle sur le territoire de la municipalité.

Assermentations et certificats de vie

Une personne qui veut être assermentée, pour attester de la véracité des renseignements contenus dans un document, doit signer ce document en présence du commissaire qui lui fait prêter serment. Le document doit être préparé et fourni par le demandeur (le commissaire ne produira aucun document). De même, une personne désirant faire attester un certificat de vie doit présenter son formulaire et une pièce d'identité. Dans les deux cas, il est recommandé de prendre un rendez-vous auprès de la Cour municipale par téléphone au 450 444-6060 ou par courriel à cour@ville.candiac.qc.ca. Des frais de 5 \$ par document s'appliquent.

Soupape de retenue

À titre de rappel, la Ville de Candiac a adopté le *Règlement 5003-003* concernant l'obligation d'installer une soupape de retenue (Clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble, **peu importe son année de construction**. Cette soupape de retenue doit être installée conformément aux normes du *Règlement 5003 de construction*. À défaut, la Ville est exonérée de toute responsabilité, s'il y a lieu, concernant des dommages causés lors d'un refoulement.

La Ville invite donc les propriétaires n'ayant pas déjà installé une telle soupape de retenue à procéder aux travaux nécessaires sans plus tarder. La soupape de retenue doit être facilement accessible pour son entretien et doit être maintenue en bon état de fonctionnement.

Consultez le candiac.ca sous l'onglet *Règlements* pour plus de détails.



Collectes de sapin lundis 8 et 22 janvier

Deux collectes de sapins naturels seront effectuées en janvier afin de vous permettre de disposer de votre arbre de façon écologique. Notez qu'aucun sapin ne sera ramassé lors des collectes régulières de déchets ou des matières organiques. N'oubliez pas que votre sapin doit être entièrement dépouillé de ses décorations. Si vous manquez les collectes, vous pourrez apporter votre arbre à l'écocentre.

Les collectes de sapin sont organisées par la Municipalité et elles peuvent s'étirer sur plusieurs jours selon la quantité à ramasser.

Retour de la collecte des matières organiques aux deux semaines

C'est l'hiver! Cela signifie que la collecte des matières organiques est maintenant toutes les deux semaines. Pour connaître l'ensemble des dates des collectes, consultez le calendrier sur le site de la MRC de Roussillon info-collectes.ca.



En hiver, facilitez les collectes!

Placez vos bacs et vos volumineux dans votre stationnement en évitant d'encombrer le trottoir, la rue ou la piste cyclable.

Conseils pour éviter que vos matières colent dans votre bac brun :

- Placez un grand sac de papier conçu pour les feuilles mortes dans votre bac ou tapissez le fond de votre bac vide de carton ou de feuilles mortes.
- Emballez les résidus humides dans de vieux journaux, des essuie-tout usagés ou des boîtes de céréales vides. Attention aux liquides : ils gèlent!
- Laissez votre bac à un endroit accessible et ensoleillé.
- Vérifiez que le couvercle de votre bac brun s'ouvre avant de le mettre en bordure de rue. Il pourrait être collé!
- Participez régulièrement à la collecte du bac pour éviter que votre bac ne soit trop lourd et qu'il se brise.

Pour les citoyens résidants dans des immeubles desservis par conteneur, consultez le candiac.ca sous l'onglet *Collectes* afin d'obtenir des conseils pour faciliter les collectes l'hiver.

Pour tout savoir
sur vos matières résiduelles
ou pour

Signaler un problème

Inf-
collectes.ca

MRC DE ROUSSILLON

514 928-5227



Candiacois d'exception recherchés

APPEL DE CANDIDATURES ★ ÉDITION 2024
DATE LIMITE ★ 15 AVRIL 2024



L'Ordre de Candiac, un programme de reconnaissance

Vous êtes un bénévole, un citoyen ou encore une entreprise ayant su vous démarquer dans la communauté?

Soumettez votre candidature à l'Ordre de Candiac!

Ce programme de reconnaissance vise à souligner et honorer les Candiacois d'exception qui contribuent par leurs réalisations, leur implication et leurs initiatives de manière remarquable au rayonnement de la Ville.

Les lauréats seront dévoilés en septembre 2024.

La candidature doit s'appliquer aux secteurs d'engagement suivants :

- Communautaire
- Culturel
- Économique
- Éducationnel
- Environnemental
- Humanitaire
- Scientifique
- Sportif

Toutes les informations sont disponibles dans le formulaire de mise en candidature.

Pour déposer une candidature et pour tous les détails, visitez le **candiac.ca**.





Programmation 2024 du Sentier des arts

De nouvelles expositions seront présentées dans le musée à ciel ouvert du parc André-J.-Côté dès 2024. Les visiteurs auront l'occasion d'admirer durant la prochaine année cinq expositions qui varieront au gré des saisons.

Voici la programmation qui vous attend :

Roxane Paradis, *Cœurs en cavale*
17 janvier au 26 mars 2024

Louise Lacasse, *Paysages de l'intimité*
27 mars au 11 juin 2024

Exposition surprise
12 juin au 27 août 2024

Paul Lewis, *La ville qui cache la forêt*
28 août au 5 novembre 2024

Bruno Larue et Lili Flore, *Entre deux mondes*
6 novembre 2024 au 14 janvier 2025



Concours Brillant de nature

Consciente de la popularité des paysages hivernaux durant le temps des Fêtes, la Municipalité présente la première édition du concours *Brillant de nature* du 13 décembre au 3 janvier inclusivement. Vous êtes invités à décorer votre façade au goût des festivités de fin d'année tout en faisant de façon brillante avec les meilleures pratiques de décoration responsable. Plusieurs options s'offrent à vous : des minuteurs aux guirlandes récupérées, jusqu'à l'utilisation de la technologie DEL. Vous courez la chance de remporter un prix d'une valeur de 250 \$ chez un marchand local.

Participez à ce concours et embellissez Candiac de façon responsable! Pour tous les détails, rendez-vous au candiac.ca.



CANDIAC

Le bulletin municipal est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation

Service des communications et relations avec le citoyen

Révision

Stéphanie de Bollivier

Photos

Service des communications et relations avec le citoyen, Picaboo Photographie, Mélissa Desjardins et Dominic Gouin

Conception graphique

Agence Caza

Impression

Pub Cité

Tirage

11 030 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

candiac.ca



Un nouvel espace culturel créatif ouvrira cet hiver! Restez à l'affût pour ne rien manquer à ce sujet.



Québec

Entente de développement culturel



JOYEUSES FÊTES!



Le conseil municipal vous souhaite un très beau temps des Fêtes riche en moments heureux. Que la nouvelle année soit empreinte de douceur, de joie et d'amour!

